

# Modalités de fonctionnement du SEPIA

## 1- Dépôt d'action innovante ou d'expérimentation pédagogique

Vous souhaitez proposer une action innovante ou une expérimentation pédagogique :

☞ **Complétez le dossier de première demande et transmettez-le au SEPIA <sup>(1)</sup>**

Vous souhaitez reconduire votre action :

☞ **Complétez le dossier de demande de renouvellement et transmettez-le au SEPIA <sup>(1)</sup>**

## 2- Examen et suivi de la demande

☞ Un comité de lecture est chargé d'examiner les dossiers et de prononcer un avis.

☞ Les projets validés par Monsieur le Recteur :

- sont accompagnés par un référent-innovation, désigné pour suivre son évolution, guider les équipes dans leurs réflexions et aider à l'écriture du bilan d'étape ou final.
- sont publiés sur le site SEPIA,
- font l'objet d'une publication nationale par le biais d'une fiche « Expérithèque » que les équipes devront compléter.

## 3- Demande d'expertise

Vous avez une idée de projet mais vous avez un doute sur son caractère innovant ou vous souhaitez une aide à l'écriture :

☞ **Complétez la demande d'expertise et transmettez-la au SEPIA <sup>(1)</sup>**

Un référent-innovation prendra contact avec vous pour vous aider dans votre démarche.

## 4- Les rendez-vous académiques de l'innovation

Plusieurs évènements dédiés aux actions innovantes sont organisés aux cours de l'année scolaire. Les rendez-vous de l'innovation sont des temps de rencontre qui offrent l'opportunité à l'ensemble des acteurs de l'Éducation nationale de croiser les regards, d'échanger et de partager leur réflexion et leur expérience avec d'autres. A suivre sur le site SEPIA.

## 5- Les adresses du SEPIA

(1) Pour télécharger un dossier ou une déclaration d'intention : <http://sepia.ac-lille.fr/proposer-une-action-1>

Pour toute demande que vous adressez au CARDIE ou au SEPIA : [ce.cardie-sepia@ac-lille.fr](mailto:ce.cardie-sepia@ac-lille.fr)

Compte twitter : @CARDIELILLE

Site académique : <http://sepia.ac-lille.fr/>



## 6- Les liens utiles

La base nationale des projets innovants et expérimentaux :  
<http://eduscol.education.fr/experitheque/carte.php>

Le vade-mecum de l'innovation « innover pour une école des réussites » :  
[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus\\_2011/91/3/Vademecum\\_innovation\\_interactif\\_200913.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/actus_2011/91/3/Vademecum_innovation_interactif_200913.pdf)

Education formations n°81 : « expérimentations, innovations, méthodologies, évaluation » :  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-EetF-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation\\_211405.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/81/40/5/DEPP-EetF-2012-81-experimentations-innovation-methodes-evaluation_211405.pdf)

La journée nationale de l'innovation 2017 :

- Les 30 actions sélectionnées, dont 2 de l'académie de Lille :  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/03\\_-\\_mars/19/4/Cahier\\_Edulnov\\_TOP30\\_2017\\_version\\_resumee\\_740194.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_-_mars/19/4/Cahier_Edulnov_TOP30_2017_version_resumee_740194.pdf)
- Les lauréats du prix national de l'innovation, dont celui de l'académie de Lille dans la catégorie « les partenariats pour renforcer la réussite des élèves » :  
<http://eduscol.education.fr/cid115056/les-prix-de-l-innovation-2017.html>

« Pour une école innovante » - Synthèse des travaux du Cniré 2014-2016 :  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/Cnire/69/4/CNIRE-Rapport-Pour-une-ecole-innovante\\_633694.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Cnire/69/4/CNIRE-Rapport-Pour-une-ecole-innovante_633694.pdf)

« Innover pour une école plus juste et plus efficace » - Synthèse des travaux du Cniré 2016-2017 :  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/03\\_-\\_mars/97/0/Rapport\\_Cnire\\_2016\\_2017\\_743970.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_-_mars/97/0/Rapport_Cnire_2016_2017_743970.pdf)

« Vers une société apprenante » - Les grands axes du rapport de François Taddei, Catherine Becchetti-Bizot et Guillaume Houzel :  
[http://cache.media.education.gouv.fr/file/03\\_-\\_mars/19/0/2017\\_rapport\\_taddei\\_740190.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/03_-_mars/19/0/2017_rapport_taddei_740190.pdf)